

# SOMMAIRE

Edito	01
Santé mentale : chantier ouvert	02
Module de psychoéducation en Wallonie	03
Invitation conférence : « Comment parler aux enfants de la psychiatrie ? »	04
A ne pas manquer ...	05
Agenda : Groupes de paroles	06
Rapport moral 2009	07
Aidez-nous, à mieux vous aider	12

*C'est avec l'accord des intervenants que les textes qui suivent reprennent les témoignages, les questions, les remarques, et quelques idées développées par les familles présentes aux groupes de parole.*

*Les articles signés n'engagent que leur auteur.*

# EDITO

Cet été fut celui des catastrophes : tempêtes, inondations, feux de forêts, canicule, incendies ...

Où chercher du courage quand on est soumis à des événements aussi éprouvants ?

Et pourtant ... l'être humain a plus de ressources en lui qu'il ne croit.

Recommencer à zéro quand on a tout perdu et se remettre en route est le sort de beaucoup.

Nous nous sentons tous concernés par cette force qui pousse à aller au delà de ce qu'on peut imaginer.

Je souhaite à tous ceux qui sont confrontés à des moments de crise, de grosses difficultés ou de désespoir de voir pointer cette lumière qui remet debout.

Il est vrai que la chaleur d'une certaine fraternité partagée nous aide à faire renaître une espérance.

Que notre association puisse rester un lieu de réconfort pour ceux qui peinent.

Simone Schelstraete  
Coordinatrice

# Santé mentale : chantier ouvert

Article paru dans « Renouer »\* n° 98 mai - juin 2010

\* Publication de l'Union nationale des mutualités socialistes

Les ministres de la Santé ont présenté mardi 1<sup>er</sup> juin la réforme de la santé mentale qui devrait être menée dans les prochaines années.

Pour rappel, fin avril, lors de la conférence interministérielle « Santé Publique », l'ensemble des ministres compétents avaient approuvé les guides bilatéraux « *Vers la mise en place de meilleurs soins de santé mentale par la réalisation de circuits et réseaux de soins* ». L'objectif est de réaliser et d'intensifier les collaborations entre les structures intramurales et extramurales de la santé mentale, la finalité étant le maintien des personnes au sein de leur environnement et de leur tissu social d'origine. La réforme des soins de santé mentale vise notamment la promotion de la désinstitutionnalisation. Elle associe dans une approche globale, l'ensemble des dispositifs en intégrant les ressources des institutions hospitalières et des services développés dans la communauté dans le but d'offrir une réponse adaptée à chacune des situations par la mise en place de parcours individualisés.

La réforme prévoit notamment la mise en œuvre de l'article 107 de la loi sur les hôpitaux qui permet la réallocation d'une partie du budget des moyens financiers des hôpitaux pour financer des projets de prise en charge extra-muros en collaboration avec d'autres acteurs de soins. Pour répondre à l'appel à projets, les acteurs de soins devront créer, dans le cadre d'un champ d'activité qu'ils auront défini, un réseau permettant de proposer un circuit en soins en santé mentale englobant chacune des cinq fonctions suivantes : promotion, prévention, dépistage et interventions en santé mentale précoces ; équipes d'intervention mobiles qui se déplacent jusqu'au demandeur de soins (à son domicile ou ailleurs) ; équipes de réhabilitation psychosociale ; unités intensives résidentielles spécialisées en soins de santé mentale, formes d'habitat et formes de séjour spécifiques. Le groupe cible est constitué des jeunes à partir de 16 ans et des adultes. Par ailleurs, les lits hospitaliers pourront être mis hors service afin que les moyens initialement prévus pour cette offre de soins résidentiels en santé mentale puissent servir à financer la création de ces circuits de soins. Un appel à projets a été lancé à tous les hôpitaux et services psychiatriques. Un budget supplémentaire de 5 millions € est en outre prévu pour financer l'engagement d'un coordinateur, l'accompagnement scientifique du projet et le personnel supplémentaire qui renforcera les équipes mobiles à créer.

# MODULES DE PSYCHOEDUCATION

Similes Wallonie organise des **modules de psychoéducation** « Profamille » qui s'adressent aux proches des personnes atteintes de **schizophrénie**.

Le but du module n'est pas d'apprendre à soigner la personne malade, mais à ce que les proches soient mieux armés à « faire face », à mieux supporter le poids de la maladie de leur proche, à mieux accepter la maladie et à avoir une meilleure qualité de vie.

Le module est la toute dernière version du programme « Profamille » réactualisée de manière précise et complète par le Docteur Yann Hodé, psychiatre, praticien au Centre Hospitalier de Rouffach en Alsace et chercheur de Neurochimie de Strasbourg. Le module a été testé en Suisse, en France et en Belgique à Ottignies et a démontré son efficacité. La participation à l'ensemble des séances est importante pour que ce programme soit bénéfique.

## Programme

L'accueil.

La schizophrénie, ses causes, ses manifestations, et son pronostic.

Les traitements de la schizophrénie.

Développer des habiletés en communication – 1<sup>er</sup> partie.

Développer des habiletés en communication – 2<sup>ème</sup> partie.

Développer des habiletés à poser des limites.

*Révision collective des séances 4, 5 et 6*

Développer des habiletés à gérer la culpabilité et l'anxiété.

Développer des habiletés à repérer et à gérer ses émotions.

Développer des habiletés à gérer ses pensées parasites et une bonne estime de soi. *Révision collective des séances 8, 9 et 10*

Développer des habiletés à avoir des attentes réalistes.

Développer des habiletés à savoir demander de l'aide efficacement.

Développer des habiletés à se construire un réseau de soutien.

Prix : 75 € par personne, comprenant l'ensemble des notes de cours et les pauses-café.

Renseignements et inscription obligatoire : 04/344.45.45

# Invitation Conférence

Le lundi 4 octobre 2010 de 18h à 20h

## Comment parler aux enfants de la psychiatrie ?

par

**Martine Vermeylen**

Administrateur Similes Bruxelles

Psychologue au SSM Le Sas

Coordinatrice du groupe enfants « Il était une fois... »

---

Lieu : Auberge de Jeunesse Jacques Brel – Salle Delvaux  
Rue de la Sablonnière 30 – 1000 Bruxelles

Infos et inscriptions : 02/511 99 99 – 02/511 06 19  
P.A.F. : 5€/personne – 3€/étudiant (à payer cash sur place)

---

# A ne pas manquer ...

L'Université Libre de Bruxelles accueillera un **colloque** intitulé  
« **Science, clinique et psychotropes : quelles interactions ?** ».

A cette occasion, des experts internationaux se pencheront sur la problématique de la **prescription** excessive de **médicaments psychiatriques**, laquelle soulève de nombreuses interrogations.

Sur quelles bases scientifiques reposent ces prescriptions ? Comment distinguer la pathologie mentale des vicissitudes de la vie quotidienne ? Le recours à certaines catégories diagnostiques ne modifie-t-il pas durablement les représentations que nous avons de nous-mêmes ? Autant de **questions** qui seront abordées le **12 octobre de 9h à 18h** à l'Université Libre de Bruxelles, 44, avenue Jeanne à 1050 Bruxelles.

Plus d'informations :

[http://www.freeclinic.be/IMG/pdf/colloque\\_psychotropes\\_FR-2204\\_1\\_.pdf](http://www.freeclinic.be/IMG/pdf/colloque_psychotropes_FR-2204_1_.pdf)

## Colloque : "**Réforme des soins en santé mentale : Participation des Usagers et des Proches**"

Ce colloque aura lieu le **15 octobre 2010** au Vertbois à Liège et est organisée conjointement par les ASBL Similes Wallonie et Psytoyens.  
Infos et réservation : Tél. : 04/344 45 45 - [wallonie@similes.org](mailto:wallonie@similes.org)

## **Festival Images Mentales 2010**

Les **15 et 16 décembre 2010**, l'asbl Psymages propose la **3ème édition du festival Images Mentales**.

Au programme : Projections, débats, rencontres autour d'images de la santé mentale. En ouverture des festivités, la projection de « Mary and Max » de Adam Eliott, film vainqueur au Festival d'Annecy 2009, suivi d'un débat en présence du Dr Alain Bouvarel, pédopsychiatre, président du Festival Ciné Vidéo Psy de Lorquin.

Contact : LBFSM – 02/511.55.43 – 02/511.52.76 (fax) – [lbfsm@skynet.be](mailto:lbfsm@skynet.be)

## Agenda des groupes de parole

Ils sont destinés aux proches de malades psychiques qui souhaitent partager leur vécu et s'entraider. Ils comprennent à chaque fois l'accueil des nouveaux. Une petite participation de 2,50€ vous sera demandée à l'entrée.

**Bruxelles-Centre** : Les lundis : 27/09/10 – 25/10/10 29/11/10 – 20/12/10 31/01/11 – 28/02/11 – 28/03/11 – 25/04/11 30/05/11 – 27/06/11. Rue Malibran 49 (Entrée Polyclinique, suivre le parcours fléché) à 1050 Ixelles. Accueil à 17h15 réunion de 17h30 à 19h30.

**Bruxelles-Est** : Les jeudis : 07/10/10 – 04/11/10 02/12/10. Maison de l'Entraide – Av. G. Henri 383 - 1200 Bruxelles.  
Accueil à 18h45 - réunion de 19h à 21h.

**Groupe pour enfants de 3 à 8 ans** - Les samedis suivants de 10h à 12h : 2/10 – 23/10 – 13/11 – 4/12.  
Accueil dès 9h30 – rue de la Marne 85 à 1140 Evere.  
Infos et inscriptions : 02/511.99.99 – 0495/79 86 83.

**A Ottignies** : Les lundis : 04/10/10 - 08/11/10 06/12/10 – 10/01/11 – 07/02/11 – 07/03/11 - 04/04/11 – 09/05/11 06/06/11.  
« Maison de la Citoyenneté » 1<sup>er</sup> étage - Rue des Deux Ponts 15 – 1340 Ottignies de 18h à 20h.

**A Nivelles** : Les lundis : 11/10/10 15/11/10 13/12/10 – 17/01/11 – 14/02/11 – 14/03/11 – 11/04/11 – 16/05/11 20/06/11.  
Dans le Bâtiment de la CSC – 14 rue des Canoniers – 1400 Nivelles de 18h à 20h.

Infos pour les groupes du Brabant Wallon

Ottignies : Tél. : 010/65 64 62 ou 067/21 24 26 ou 010/84 30 02 ou 0472 59 28 13.

Nivelles : Tél. : 010/65 64 62 ou 067/21 24 26 ou 0474/68 26 32 ou 0472/59 28 13

[www.similes.org](http://www.similes.org) - mail : [brabant.wallon@similes.org](mailto:brabant.wallon@similes.org)

# RAPPORT MORAL 2009

Il est une tradition actuellement bien établie que chaque année, je vous présente un rapport que l'on dit « moral » qui résume les activités de Similes Bruxelles pendant les douze mois précédents. Je m'y soumetts bien volontiers car c'est pour moi l'occasion de rendre hommage à tous ceux et celles qui, professionnelles ou bénévoles, collaborent avec dévouement et compétence à la réalisation de nos objectifs et ainsi aident les proches des personnes atteintes de troubles mentaux à vivre au mieux cette situation en l'affrontant avec courage et volonté.

Dévouement et compétence qui, l'un et l'autre, dépassent largement ce qu'exigerait la mission particulière de chacun et de chacune. C'est ainsi que l'année 2009 encore a permis à cette équipe d'accueillir, informer et soutenir les proches des personnes jeunes et moins jeunes atteintes de troubles mentaux. Cette action aux multiples faces s'est largement placée dans les perspectives retenues lors du colloque organisé fin 2008 et qui avait, je vous le rappelle, obtenu un très franc succès. Du largement à l'étroite et fructueuse collaboration de tous ceux qui avaient accepté, animés par Marie-Béatrice Hernould, la lourde et longue tâche de préparer cette rencontre.

## **Accueillir, informer et soutenir**

Telles sont toujours les missions accomplies quotidiennement en nos bureaux de la rue Malibran. Toujours les mêmes pourrait-on dire mais cependant toujours différentes car s'adressant à des hommes et des femmes toujours différents et aux préoccupations immédiates toujours variées et qui peuvent évoluer dans le temps. Il s'agit donc à chaque instant de s'adapter à des questions nouvelles et peut être imprévues. De faire preuve à l'égard de chacun de compréhension et de sollicitude.

### **I) Accueillir**

#### **a) Téléphone**

L'accueil des personnes souvent désemparées est évidemment la tâche première qui s'impose

Elle se place souvent tout au début d'une relation nouvelle lors d'une communication téléphonique. Ainsi en 2009, la permanence téléphonique a reçu près de 900 appels de personnes qui cherchaient parfois avec de longues explications préliminaires une réponse à leurs problèmes ou leurs angoisses. Chaque fois, après avoir approfondi et détaillé les soucis des correspondants, soit une réponse peut leur être fournie immédiatement, soit le problème mérite un ou plusieurs entretiens, peut-être un accompagnement plus personnalisé.

#### **b) dans les locaux de Similes**

Se présenter avec ou sans rendez-vous pour rencontrer l'une de nos collaboratrices et lui exposer problèmes et difficultés est un geste qui peut susciter timidité ou recul. Il s'agit de fournir un accueil chaleureux et sympathique qui entraîne un regain de

confiance et de disponibilité. C'est le sourire de Karima Yassin que nos visiteurs rencontrent à leur arrivée et qui les met immédiatement en des dispositions favorables pour se rendre auprès de celle de nos collaboratrices professionnelles la mieux apte à les écouter.

### **1°) Service d'Aide psychologique**

Celui-ci est occupé avec beaucoup de compétence et de dévouement par Chantal Gordon- Beresford, licenciée en psychologie. Elle écoute ceux et celles qui sont troublés dans leur vie quotidienne et les aide à accepter la maladie de leur proche, à organiser en conséquence la vie de tous les jours, à supporter les jours de crise et à veiller au suivi des soins nécessaires.

Cette année elle a accueilli, souvent à plusieurs reprises 109 personnes dont 79 la rencontraient pour la première fois.

### **2°) Service d'Assistance sociale**

Bien des personnes se trouvent démunies devant les formalités administratives et autres. Le service d'assistance sociale, entre les mains expertes et accueillantes de Marie-Gabrielle Gobert, assistante sociale, aide depuis plus de 10 ans le visiteur à s'y retrouver dans les procédures de tous genres, à remplir correctement des formulaires rébarbatifs, à l'orienter vers les institutions compétentes, à recevoir s'il le faut une aide socio-économique ou socio-législative. Ce furent ainsi en 2009, 73 cas dont 58 nouveaux qui ont été traités souvent en de nombreuses séances.

## **II Informer**

### **1°) Service juridique**

Celui-ci, organisé par Françoise Petitbon, Mireille Bergiers, Régine Lefebvre et temporairement Sabine Gehlen présente deux aspects différents :

1- Il s'agit d'une part de répondre aux proches désemparés qui cherchent une information sur la législation existante, leurs droits, leurs obligations aussi, et leurs possibles moyens d'action auprès des institutions judiciaires tant à leur égard qu'en ce qui concerne leurs proches atteints de troubles psychiques.

2- D'une façon plus générale nos juristes ont activement participé aux travaux d'études et de critiques d'une proposition de loi tendant à modifier les statuts d'incapacité légale et, leur collaboration avec les autres membres de la plate-forme de santé mentale de Bruxelles ont réussi à modifier ce texte dans un sens plus favorable à l'autonomie des malades mentaux.

Chacun et chacune continuent de suivre avec attention l'évolution de la question tant dans les sphères parlementaires qu'en dehors de celles-ci

### **2°) Service médical**

Comme par le passé, le Professeur Paul Lievens informe les proches au sujet des aspects médicaux de leur maladie, les origines de leurs troubles, la valeur des traitements proposés ou la nature de l'accompagnement médical et familial le plus approprié.

Cette année, en outre, alerté par plusieurs parents de malades mentaux à propos des lacunes observées dans leur accueil dans les services hospitaliers, le Conseil d'Administration a inséré dans le bulletin bimestriel une note demandant que lui soit signalée en détail la survenance d'évènements de ce genre afin qu'il puisse, y remédier si nécessaire.

### **3° Service de Documentation.**

Ce service continue d'être géré quotidiennement et efficacement par Karima Yassin tandis qu'une équipe animée par Paul Vander Borgh et composée notamment de Thérèse et Hamadi Laïouni, Janine Crijns, Martine Vermeulen, Marie-Gabrielle Gobert et Chantal Gordon-Beresford définit les initiatives nouvelles qui permettent de mieux informer les intéressés et le public en général à propos des maladies mentales et de leurs conséquences. Cette année encore et grâce à l'aide financière de la Communauté française de Belgique, se sont poursuivies la publication et la diffusion de livres de la collection EPPP, destinés aux enfants dont un parent souffre de troubles mentaux. Un nouveau volume était en préparation et est sorti de presse en 2010.

### **4° Bulletin bimestriel**

Celui-ci est un irremplaçable instrument de communication avec nos membres qui sont ainsi régulièrement informés tant de nos activités que des problèmes sociaux et médicaux qui se posent avec acuité ou des solutions possibles ou envisagées. Mais cette Info-lettres a une diffusion beaucoup plus large et s'étend à un large public de médecins et de professionnels qui y trouvent une intéressante source d'informations. Afin d'élargir encore cette audience, un site informatique, tenu régulièrement à jour par Karima Yassin, a été établi et connaît un succès assez remarquable.

### **5° Conférences**

Comme chaque année, Chantal Gordon-Beresford a organisé, avec le soutien de la ville de Bruxelles, des conférences destinées à informer un public de patients, de proches mais aussi de professionnels et d'étudiants sur les particularités psychomédico-sociales des troubles de la santé mentale. Le 8 avril M. Nicolas Dauby, psychologue et psychothérapeute systémique a abordé la question cruciale de savoir «Comment une personne schizophrène peut-elle retrouver une place dans la société». Le 1<sup>er</sup> octobre, M. Dion Van Werde, psychologue et psychothérapeute lui aussi, nous a confié quelques réflexions sur « Communication et psychoses ».

## **III Soutenir**

Nous relèverons notamment sous ce point quelques activités plus particulières :

1) la première parmi celles-ci reste les réunions de groupes de paroles où des parents et des proches trouvent dans l'échange des expériences, des réussites et des échecs, le réconfort et le courage nécessaires pour affronter leurs difficultés et calmer leurs angoisses.

Tant rue Malibran qu'à Woluwé Saint Lambert, ces groupes où l'assistance est variable en nombre se sont réunis une dizaine de fois dans un climat de confiance et d'amitié grâce au dévouement de Simone Nizet, Jacques Grassart, Monique Lefebvre, Thérèse Laïouni, Chantal Gordon-Beresford et Johanne Deklipel.

2) Le groupe « Il était une fois... » s'est réuni à nouveau en deux sessions de plusieurs samedis sous la direction de Martine Vermeyleylen avec la collaboration de Eva Aym et Françoise Verfaille et l'aide financière de Mme Noël, échevine de la ville de Bruxelles. Il s'agissait chaque fois, de présenter à des enfants les livres adaptés à leur âge pour les aider à comprendre les attitudes de leurs parents atteints de troubles mentaux.

3) Chantal Gordon-Beresford a, cette année encore, organisé un cycle de séances dénommées « Simil. Aide » qui cherche à former les familles à l'accompagnement actif des patients à domicile.

4) De son côté Marie-Gabrielle Gobert poursuit son aide de proximité sociale qui lui permet d'accompagner les familles dans différentes institutions officielles et d'ainsi à la fois les rassurer et les aider dans leurs démarches.

5) En collaboration avec la Fédération francophone, un groupe animé par Françoise Petitbon étudie le grave problème de « l'Après parents » qui préoccupe beaucoup de familles et qui revêt des aspects multiples de finance sans doute mais surtout d'accompagnement.

6) Enfin Jacques Grassart continue, avec le soutien unanime de Similes, sa campagne auprès de différents milieux notamment politiques en faveur d'un « Samu psychiatrique » qui assurerait qu'une équipe bien formée puisse rencontrer et accompagner les malades dès qu'ils manifestent des signes extérieurs importants. Après un début prometteur ces efforts n'ont pas encore abouti à des résultats concrets.

7) Ce souci de soutien exige également des collaborations extérieures que le Conseil d'administration doit limiter, faute de moyens, à celles qui lui paraissent essentielles. Telles sont évidemment celles que nous apportons à la Fédération francophone ou à la Plate forme bruxelloise de la santé mentale. De leur côté, et outre les sessions de formation auxquelles elles participent régulièrement ainsi qu'à de nombreux autres organismes, Marie-Gabrielle Gobert et Chantal Gordon-Beresford sont membres de la coordination sociale d'Ixelles où elles partagent les réflexions sur les politiques sociales.

## CONCLUSIONS

Tout ceci n'est possible que si, souvent dans l'ombre, et soutenant les efforts permanents de nos collaborateurs et collaboratrices professionnelles et bénévoles auxquelles je tiens à rendre hommage, un accompagnement administratif n'était assuré. C'est ici l'occasion de souligner la qualité du travail quotidien de notre coordinatrice Simone Nizet, de notre secrétaire Thérèse Laïouni, de notre trésorier, Pierre Thoreau assisté avec combien de zèle par Marie-Béatrice Hernould, sans oublier Hamadi Laïouni qui réussit souvent à calmer les crises imprévues du système informatique. Mais cette évocation serait incomplète si n'y était associée Karima Yassin qui assure quotidiennement le secrétariat et la comptabilité à côté de l'accueil et de la documentation.

Reste aussi que rien ne serait possible si la trésorerie n'était alimentée régulièrement. C'est là un grand souci du Conseil d'Administration qui tient à remercier Actiris, la Cocof, la Communauté française et la ville de Bruxelles pour leur soutien actif et généreux mais insuffisant pour couvrir toutes les dépenses. Il faut donc dire notre reconnaissance à tous nos donateurs, entreprises et particuliers, dont il serait trop long de citer tous les noms qui nous apportent leur aide qui, quelque en soit le montant, est toujours accueillie avec gratitude et en particulier celle que grâce aux efforts du groupe animé par Arlette De Ridder nous avons pu recevoir en fin d'année.

Charles FUNCK  
Président

## Aidez-nous, à mieux vous aider

**En devenant membre adhérent, la cotisation annuelle s'élève à 20€.**

A verser au n° de compte **310-1227608-62 de Similes Bruxelles**.  
Vous recevrez nos périodiques, bénéficierez des réductions réservées aux membres qui font appel à nos services : social, juridique, psychologique, documentation et vous serez informés de nos activités.

## Soutenez notre action, faites un don

**En devenant donateur sympathisant, les dons de 30€ et plus sont déductibles fiscalement.**

Versez votre don au n° de compte **340-4312182-85 de Similes Bruxelles** en mentionnant en communication « Don ».

